

# Débat public Calais Port 2015

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

## Cahier d'acteurs n°19

**Les plaisanciers Calaisiens**  
BP 429 - 62100 Calais

**Jacques Boitard**  
Délégué de la plaisance au Conseil portuaire de Calais  
boitardjacques2@orange.fr

**Vincent Lenoir**  
Yacht Club du Calaisis  
vincent.lenoir@club-internet.fr

## Contribution des plaisanciers Calaisiens

### Calais Port 2015 : une opportunité unique de développement de la plaisance

Les plaisanciers Calaisiens accueillent très favorablement le projet Calais Port 2015 dans la mesure où, outre l'accroissement des activités de marine marchande attendu, ce projet offre la perspective d'une réorganisation importante des affectations des différentes zones du port :

- La création d'une passe indépendante pour l'accès au nouveau bassin nord allégera considérablement le trafic marchand dans la passe actuelle. Les entrées/sorties des plaisanciers seront grandement facilitées : moins tributaires du trafic marchand, elles risqueront également moins de le gêner.
- La création d'un second chenal d'accès ou l'élargissement du chenal actuel permettra aussi de faciliter les mouvements des plaisanciers.
- La perspective d'un changement de destination des bassins doit également être envisagée. Le bassin Carnot pourrait devenir un nouveau bassin dédié à la plaisance, avec des capacités d'accueil très importantes, la possibilité de création d'une zone d'activité économique liée à la plaisance et la possibilité d'un accès permanent via les écluses Carnot, sans les contraintes des marées.

Les plaisanciers Calaisiens préconisent qu'à l'occasion de la restructuration du port de Calais, un travail approfondi soit mené sur la rédaction d'instructions nautiques spécifiques à la plaisance en ce qui concerne l'accès au port de Calais, largement diffusées via les revues et documentations spécialisées françaises et étrangères. Ceci ayant pour but de favoriser une cohabitation la plus harmonieuse possible entre les plaisanciers et le trafic marchand, ainsi que d'inciter à faire escale à Calais, les plaisanciers peu rassurés par l'importance des mouvements des ferries.



## La plaisance à Calais : bref état des lieux

L'activité de la marine de plaisance à Calais regroupe des pratiquants de voile habitable, de pêche de loisir et de motonautisme qui utilisent les infrastructures actuelles, limitées et vieillissantes. Seules 262 places (+30 pour les visiteurs) sont disponibles dans le bassin Ouest et 45 dans le bassin du Paradis. Les bateaux de plus de 11,5 mètres ne peuvent être accueillis. Une centaine de demande d'anneaux est actuellement en liste d'attente.

Les portes de l'écluse du bassin Ouest étant cassées, un seuil provisoire a été installé mais il ne garantit pas la sécurité du bassin, accélère son envasement et impose des

contraintes de tirant d'eau et d'horaires d'accès.

Les plaisanciers, résidents et visiteurs, empruntent la même passe que les car-ferries, ce qui génère des temps d'attente pour entrer/sortir du port ou détourne parfois les visiteurs potentiels vers d'autres ports proches dont le trafic marchand est moins important.

Il n'existe pas à Calais de zone d'activité économique liée à la plaisance comme on peut en trouver à Dunkerque ou Nieuport par exemple.

Le port de plaisance de Calais présente cependant des atouts majeurs : idéalement

situé entre les caps et la Belgique, port de plaisance le plus proche de l'Angleterre, il est une escale prisée des plaisanciers étrangers qui apprécient également la proximité immédiate du centre-ville, et notamment les nombreux commerces et restaurants de Calais Nord. Malheureusement, compte tenu des inconvénients énoncés ci-dessus, le trafic a chuté de 6236 nuitées en 2003 à 2665 nuitées en 2008 (Source : Chambre de commerce et d'industrie de Calais - rapport d'activité du conseil portuaire 2008). Calais Port 2015 permettra d'inverser cette tendance.



## Le développement des activités économiques directement liées à la plaisance

Les activités économiques liées à la plaisance, actuellement très peu développées à Calais et dans le Calaisis, représentent un gisement d'emplois nouveaux. La création d'une vaste zone d'activité dédiée à la plaisance doit être envisagée dans le projet Calais Port 2015 afin de réunir les acteurs existants en un lieu unique et fonctionnel, et de rendre possible l'offre des services manquants aujourd'hui. Outre les magasins d'accastillage, des concessionnaires, des motoristes, maître-voiliers,

des services de carénage et d'avitaillement... seraient susceptibles de s'implanter comme cela existe dans les ports comparables. D'ores et déjà des entreprises existantes conditionnent leur développement à la possibilité de rejoindre un pôle d'activités spécifique.

L'accroissement de la fréquentation des visiteurs est de nature à provoquer des retombées directes pour les restaurateurs, les magasins de proximité (alimentation, consommation en général) et les équipements touristiques (musées...).

**On a coutume de dire qu'un port de plaisance coûte au port mais rapporte à la ville.**

Les Belges de Nieuport estiment que pour 1€ investi dans le port de plaisance, il y a 10€ de retombées pour la ville, en incluant les programmes de construction liés au développement portuaire, ce qui serait le cas pour Calais dans le cadre de la réalisation du projet d'excellence territoriale par Cap Calaisis



## Le port de plaisance en symbole d'un nouvel art de vivre la ville

Intégré dans la ville, le port de plaisance rénové de Calais doit devenir un lieu de promenade, un quartier vivant assurant la cohérence entre le front de mer, le centre-ville et le futur quartier du projet d'excellence territoriale.

> Le développement de la plaisance contribuera, en tant qu'élément structurant, à améliorer la qualité de vie des habitants du Calaisis qui auront ainsi la perspective de pratiquer des activités nouvelles : voile loisir ou voile sportive en lien avec les clubs, motonautisme,

pêche de loisir, location de bateaux, jet-skis...

> L'émergence d'un port de plaisance moderne et fonctionnel, contribuera à véhiculer une image positive de la ville, renforçant ainsi son attrait touristique.

## Le port de plaisance comme vecteur du développement de l'arrière-pays ?

Le port de Calais est une voie d'entrée sur le réseau des Voies navigables de France par lequel les plaisanciers peuvent rejoindre la Méditerranée. La réalisation de haltes nautiques ou port fluviaux sur les canaux dans l'arrière-pays, en corrélation avec l'augmentation attendue du trafic et une éventuelle réhabilitation des chemins de halage en voies

cyclables et/ou piétonnes contribuerait au développement d'une nouvelle forme de tourisme comme elle existe déjà dans d'autres régions ou pays.

**En conclusion et en vertu des motifs exposés précédemment, les plaisanciers Calaisiens souhaitent qu'un plan complet**

**de restructuration du port de plaisance de Calais soit intégré au projet Calais Port 2015. La bonne cohabitation entre la marine marchande et la navigation de plaisance implique en effet d'intégrer totalement ce plan au projet global Calais Port 2015.**



Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

### Pour tout contact

Commission particulière  
du débat public Calais Port 2015

24 place d'Armes - 62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

[contact@debatpublic-calais-port2015.org](mailto:contact@debatpublic-calais-port2015.org)

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

[www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org)